

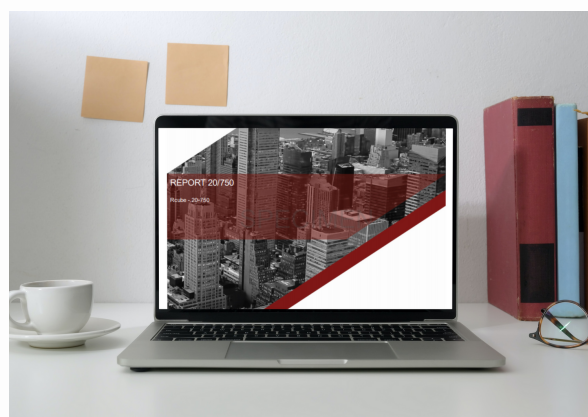
DEVENEZ CONFORME À LA CSSF 20-750

Développement & hébergement au Grand-Duché du Luxembourg. La transparence dans la première, seconde et troisième ligne de défense.

Conformité ■ Connaissance ■ Responsabilités ■ Gain de temps

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

- Abonnez-vous à notre solution web;
- Ouvrez notre site;
- Répondez aux questions;
- Recevez un rapport détaillé avec un plan d'action.



VUE D'ENSEMBLE DU RISQUE PAR CATEGORIE

Categorie	Question terminée	Moyenne Score de maturité	Moyenne Score de document	Moyenne du risque
1.1 proportionnalité	1/1	1/5	5/5	3/5
1.2 gouvernance et stratégie	11/11	2/5	5/5	3.5/5
1.3 tic & gestion des risques	23/23	3.5/5	5/5	4.2/5
1.4 sécurité de l'information	51/51	3.3/5	5/5	4.1/5
1.5 gestion des operations tic	9/9	4/5	5/5	4.5/5
1.6 projet tic & changement	16/16	4/5	5/5	4.5/5
1.7 continuité des activités	17/17	3.8/5	5/5	4.4/5
1.8 gestion des relations usp	7/7	3/5	5/5	4/5

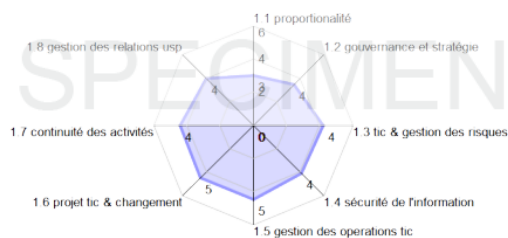


COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

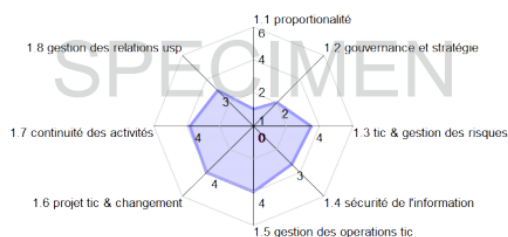
Sélectionnez la thématique

- 1.1 proportionnalité 1/1
- 1.2 gouvernance et stratégie 11/11
- 1.3 tic & gestion des risques 23/23
- 1.4 sécurité de l'information 51/51
- 1.5 gestion des operations tic 9/9
- 1.6 projet tic & changement 16/16
- 1.7 continuité des activités 17/17
- 1.8 gestion des relations usp 7/7

VUE D'ENSEMBLE DU RISQUE PAR CATEGORIE



VUE D'ENSEMBLE DU SCORE DE MATURETE PAR CATEGORIE



Définissez votre niveau de maturité dans les questions sélectionnées

FR-1 - Est-ce que l'entreprise se conforme-t-elle aux dispositions énoncées dans ces lignes directrices de manière proportionnée?

3 - Oui - Défini - Avec documentations et responsabilités [Nouveau document](#) 1 document

0 - Non - Pas d'expertise

1 - Oui - Initial - Pas de processus

2 - Oui - Reproductible - Processus Informel

3 - Oui - Défini - Avec documentations et responsabilités

4 - Oui - Amélioration Continue avec surveillance

5 - Oui - Optimisé avec Surveillance

Introduisez le nom de votre politique ou fichier et sélectionnez une date

FR-1 - Est-ce que l'entreprise se conforme-t-elle aux dispositions énoncées dans ces lignes directrices de manière proportionnée?

Télécharger un fichier

ou Localisation du fichier

Libellé du fichier

Max. 150 caractères

Date du fichier

1.1 proportionnalité		
FR-1 Est-ce que l'entreprise se conforme-t-elle aux dispositions énoncées dans ces lignes directrices de manière proportionnée?	1/5	1 - Définition d'une méthodologie de travail basée sur l'expertise individuelle
1.2 gouvernance et stratégie		
FR-2 Avez-vous défini des rôles et responsabilités clairs pour les fonctions TIC (Technologie de l'Information et de la Communication).	2/5	2 - Formalisation de l'expertise individuelle (Politiques, Procédures, ...)
FR-3 Est-ce que la direction s'assure-t-elle que vous disposez d'un personnel suffisant et qualifié pour répondre à vos besoins opérationnels ?	2/5	2 - Formalisation de l'expertise individuelle (Politiques, Procédures, ...)
FR-4 Est-ce que la direction est en charge de définir et d'approuver la mise en œuvre de vos stratégies TIC?	2/5	2 - Formalisation de l'expertise individuelle (Politiques, Procédures, ...)
FR-5.A Est-ce que la stratégie TIC est-alignée sur la stratégie générale des FI. Comment les TIC évoluent pour soutenir efficacement cette stratégie?	2/5	2 - Formalisation de l'expertise individuelle (Politiques, Procédures, ...)
FR-5.B Est-ce que la stratégie TIC est-alignée sur la stratégie générale des FI. Comment l'architecture ICT devrait évoluer?	2/5	2 - Formalisation de l'expertise individuelle (Politiques, Procédures, ...)
FR-5.C Est-ce que la stratégie TIC est-alignée sur la stratégie générale des FI. Avez-vous des objectifs clairs en matière de sécurité de l'information?	2/5	2 - Formalisation de l'expertise individuelle (Politiques, Procédures, ...)
FR-6 Est-ce que votre institution a défini un plan d'action prévoyant les mesures à prendre pour réaliser les objectifs en matières de TIC?	2/5	2 - Formalisation de l'expertise individuelle (Politiques, Procédures, ...)
FR-7 Sans préjudice à l'EBA sur l'externalisation de l'article 19 de la DSP2, la FI doit garantir l'efficacité des mesures de risque telles que déniées.	2/5	2 - Formalisation de l'expertise individuelle (Politiques, Procédures, ...)
FR-8.A Objectifs et mesures appropriés et proportionnés liés à la sécurité de l'information, y compris des exigences minimales en matière de cybersécurité.	2/5	2 - Formalisation de l'expertise individuelle (Politiques, Procédures, ...)
FR-8.B Avez-vous une procédures de gestion des incidents opérationnels et de sécurité, y compris l'escalade et le signalement?	2/5	2 - Formalisation de l'expertise individuelle (Politiques, Procédures, ...)
FR-9 Surveillez-vous le niveau de conformité de ces fournisseurs aux objectifs, mesures et niveaux de performance de sécurité ?	2/5	2 - Formalisation de l'expertise individuelle (Politiques, Procédures, ...)